

Compte rendu sommaire du conseil municipal Séance du 13 janvier 2011 à 20 h 30

Présents : Pierre GOUBET, Jean-Claude LAZZARONI, Françoise ROY, Eveline GUILLET, Robert RESTA, Robert ROCHE, Jacqueline ACCARDO, Marc MICOUD, Robert TURGIS, Marc PELARDY, Claude CHARTON, Marie GIROT, Ludwina CUMIN, Muriel BRUGNOT, Benoît DORE, Lydie PONS, Gilles VIALLAND, Michel BECAVIN, Greta CARRERAS.

Excusés : Catherine BRIDAY (procuration à Marc MICOUD)

Absents : Pierre COMMARMOT, Jacques ETOYAN, Jocelyne CHAGNON, Patricia CLUZEL, Sabrina DERRAS, Mathieu MOREL, Yves ROUX

1- Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne Marie GIROT comme secrétaire de séance.

2- Approbation du compte rendu de la séance du 28 Octobre 2010

Le compte-rendu est approuvé par 19 voix et une abstention.

3- Décisions prises par le Maire par délégation du conseil

Conformément à l'article L 2122-23, M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal. Ces décisions sont prises dans le cadre des articles L 2122-21 et L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 27 mars 2008.

4- Installation d'un nouveau conseiller municipal : M. Gilles VIALLAND

Mme Michèle BERTHE ayant démissionné de son poste de conseillère municipale, il convient de procéder à l'installation du candidat suivant de la liste « Mieux vivre à St Maurice » : M. Gilles VIALLAND.

5- Election d'un adjoint

Conformément à l'article L 2122-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est convoqué pour élire un adjoint en remplacement de Mme Michèle BERTHE dont la démission a été acceptée par le Préfet de l'Ain.

a) Détermination du nombre d'adjoints et rang occupé par le nouvel élu

Monsieur le Maire propose de conserver le même nombre d'adjoints et le même rang (6^{ème} position).
Délibération votée à l'unanimité.

b) Election du nouvel adjoint :

Vote à bulletin secret.

- 20 votants : 19 présents – 1 représenté
- Candidate : Mme Lydie PONS
- Dépouillement : 1 blanc – 19 voix pour

Mme Lydie PONS est élue à l'unanimité.

6- Questions diverses

A) Informations juridiques

1) pour des problèmes de diffusion (pas de note de synthèse mais seulement un projet de délibération) le P.L.U. a été annulé. La semaine dernière, lors de l'audience pour le procès en appel lancé par la commune, le défenseur de la commune (Cabinet d'avocats Racine) a produit 17 attestations d'anciens élus confirmant qu'ils étaient informés et que les projets de délibérations étaient la pratique habituelle.

2) Un recours de la famille MIRA-DERRAS a été enregistré pour des raisons d'inconstructibilité sur leur parcelle, d'un local technique abritant le chauffage de leur maison. Lors de l'audience, tous les arguments avancés par la défense de la famille MIRA-DERRAS ont été contestés. La délibération du tribunal sera rendue dans 4 à 6 semaines.

B) Mme ACCARDO informe de la tenue d'un comité de pilotage du C.E.L. le mardi 17 janvier et demande des informations sur le centre « J.Brel ». Monsieur le Maire précise que prochainement va être lancée une consultation pour mettre en place un gestionnaire. Actuellement, un gardien effectue divers travaux à l'intérieur : nettoyage, déblayage, gestion des flux, du courrier des associations ...

C) Grand Parc : Informations sur les manifestations données par M. Doré :

- le 9 mai : fête « destination nature »
- du 15 au 17 juin : assemblée générale F.E.D.E. Nature
- 16 juin : rencontre avec tous les élus
- 17 juin : visite technique du parc

D) Informations C.C.M.P. :

a) Centre nautique :

- 3 entreprises sont en concurrence pour la gestion du centre nautique, les négociations se terminent.
- Fréquentations estimées de 190 000 à 290 000 entrées/an.
- M RESTA s'interroge sur les créneaux d'utilisation (clubs, bébés nageurs, écoles). Monsieur le Maire précise que le délégataire mettra en place ces créneaux et qu'ils seront soumis à la CCMP.

b) Voirie : accès piscine chemin de Thil, Carrefour à feux à l'entrée du centre nautique, voies piétonnes et cyclables, aménagement paysagé.

- Travaux estimés pour un montant de 960 000 €, mis en discussion à la CCMP Le 14 janvier 2011, avec découpage par lots : 320 000 € (St-Maurice) et 640 000 € (CCMP).
- Le chantier devra être terminé pour l'ouverture de la piscine, 6 mois de travaux sont prévus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,
Pierre GOUBET